CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E135303** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2004

Raison sociale : FOLLIET CONSTRUCTION BOIS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/02/2020

Capital : 66 600

760 ROUTE DE SOUS LE PAS L'ENVERS
74360 ABONDANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 453906307

Siret : 453 906 307 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8403570

Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 011097571

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 011097582

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/07/2026

Téléphone : 07 85 76 40 47 **Fax :**

Portable : 07 85 76 40 47

Responsabilité légale :
FOLLIET PAUL PRÉSIDENT / FOLLIET MARIE PIERRE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : http://www.charpentes-folliet.com

E-mail : follietbois@gmail.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 659 766 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	10/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/08/2026 14:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E135303** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE **25/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/02/2020
Capital : 66 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 453906307

Siret : **453 906 307 00013**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 8403570
Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 011097571
Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 011097582
Situation fiscale et sociale : A jour au 23/07/2026

Raison sociale : **FOLLIET CONSTRUCTION BOIS**

760 ROUTE DE SOUS LE PAS L'ENVERS
74360 ABONDANCE

Téléphone : 07 85 76 40 47 **Fax :**
Portable : 07 85 76 40 47

Site Internet : http://www.charpentes-folliet.com
E-mail : follietbois@gmail.com

Responsabilité légale :
FOLLIET PAUL PRÉSIDENT / FOLLIET MARIE PIERRE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/08/2026 14:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.